

DELIBERATION N°58/2019

Le **Mardi 5 novembre 2019** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 22/10/2019

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		X		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric	X			CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		X		ROTA Michel	
	GARZON Philippe		X		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			X	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne		X		ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	X			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves		X		GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean		X		CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENNAISE	DANIS Georges			X	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			X	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENNAISE	PENNA Jean-Luc	X			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		X			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X
TOTAL		12	7	5		
TOTAL VOTANTS		<u>21</u>				2
TOTAL VOIX		26				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20191105-DEL58-2019-DE
Date de télétransmission : 13/11/2019
Date de réception préfecture : 13/11/2019

DELIBERATION N°58/2019

Objet : ACQUISITION

Opération 18-406 : LES BELLEVILLE - Logements saisonniers

Demandeur : LES BELLEVILLE

Portage validé : 667 000 €

Axe : Développement touristique

Date de fin de portage prévue : 16/05/2029

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1,5 %

La Commune Les Belleville souhaite que les acquisitions de studios destinés aux saisonniers soient poursuivies. Ces acquisitions seront subventionnées par la Région Auvergne Rhône-Alpes via le Plan Montagne (taux 40 %). Après visite de nombreux appartements, la commune a proposé la maîtrise de deux biens actuellement à la vente ; cette demande intervient alors que l'EPFL a déjà engagé l'acquisition de 11 logements.

Localisation	Référence cadastrale	Lots	Quote-part	Adresse	Surface parcelle (m ²)	Surface appt (m ²)	Prix du bâti
Les Belleville	AC04	407 : 2PC 355 : cave	37/10.000 ^e des parties communes générales 1/10.000 ^e des parties communes générales	5646 Immeuble Belleville Caron	1 490 m ²	24,95 m ²	98 000 €
Les Belleville	AL46	340 : studio	271/100000 ^e des parties communes	5754 RES ORIGANES REBERTY 1850	8 648 m ²	16,20 m ²	60 500 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des logements mentionnés ci-dessus au prix indiqué.

Le 12/11/2019
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	21
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20191105-DEL58-2019-DE
 Date de télétransmission : 13/11/2019
 Date de réception préfecture : 13/11/2019